

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Autres candidats	14	113	108	105	15
		Bacheliers professionnels toutes séries	28	198	166	166	25
		Bacheliers technologiques toutes séries	28	262	223	223	26

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	75	73	71	9	60 %
			Masculin	38	35	34	6	40 %
			<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>108</b>	<b>105</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	93	81	81	10	40 %
			Masculin	105	85	85	15	60 %
			<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>166</b>	<b>166</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	151	136	136	11	42,3 %
			Masculin	111	87	87	15	57,7 %
			<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>223</b>	<b>223</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	52	50	47	6	42,9 %
				AB	34	33	33	6	42,9 %
				B	20	19	19	2	14,3 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>107</b>	<b>104</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	TB	1	1	1	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	23	12	12	2	8 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	85	68	68	8	32 %
				B	61	59	59	12	48 %
				TB	24	24	24	3	12 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>166</b>	<b>166</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	78	48	48	11	42,3 %
				AB	93	86	86	10	38,5 %
				B	68	66	66	5	19,2 %
				TB	23	23	23	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>223</b>	<b>223</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1	1	1	0	0 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Autres	111	107	104	15	100 %
			<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>108</b>	<b>105</b>	<b>15</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	179	157	157	24	96 %
			En réorientation	4	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Autres	13	7	7	1	4 %
			<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>166</b>	<b>166</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	230	200	200	24	92,3 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Autres	29	20	20	2	7,7 %
			<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>223</b>	<b>223</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	232	202	202	23
			Autres doublettes	27	19	19	2
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	107	92	92	15
			Commercialisation et services en restauration	75	64	64	9
			Autres spécialités	8	4	4	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	89,6 %	91,4 %	91,4 %	92 %
		Autres doublettes	10,4 %	8,6 %	8,6 %	8 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée des Métiers - Hôtelier et de Tourisme - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7786)	Jury par défaut	Cuisine	56,3 %	57,5 %	57,5 %	62,5 %
		Commercialisation et services en restauration	39,5 %	40 %	40 %	37,5 %
		Autres spécialités	4,2 %	2,5 %	2,5 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Langues vivantes	Notes écrites et orales dans les 2 LV anglais et espagnol : bulletins	Très important
	Français	Notes (écrite et orale) de français du BAC	Très important
	Enseignement Professionnel	Notes dans champ professionnel sur le bulletin : pour bac STHR notes des deux spécialités, pour bac Pro, note champ professionnel	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Autonomie	Fiche avenir	Très important
	Implication et assiduité	Appréciations et fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Fiche Avenir et lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	Fiche Avenir et rubrique "mes activités et centres d'intérêt"	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux se réunit une première fois pour créer la grille d'évaluation des dossiers. Elle se retrouve ensuite pour évaluer tous les dossiers et effectuer le classement retenu après harmonisation.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les conseils :

- les appréciations ont un impact important dans l'évaluation qualitative donc y faire attention
- demander des formations en adéquation avec ses points forts

**Signature :**

Laurence CERESUELA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des  
Métiers - Hôtelier et de Tourisme